



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité



DGA

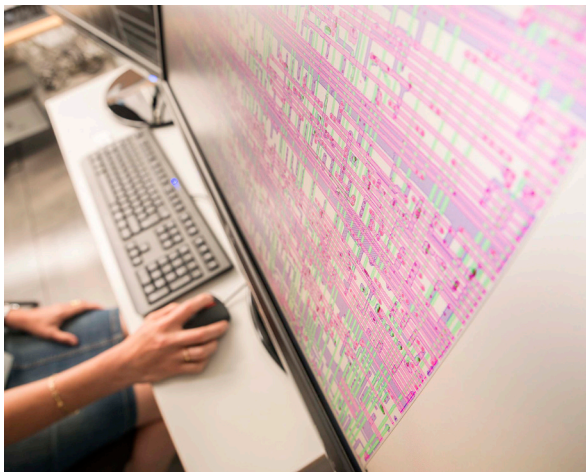
Maîtrise de l'information

Expert technique en cyberdéfense

La DGA est l'expert technique référent du ministère des Armées en matière de cyberdéfense. De l'anticipation de la menace à la mise en œuvre de cybersolutions pour la défense et les hautes autorités de l'État.

« La capacité de se protéger contre les attaques informatiques, de les détecter et d'en identifier les auteurs est devenue un des éléments de la souveraineté nationale. Pour y parvenir, l'État doit soutenir des compétences scientifiques et technologiques performantes. »

Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, 2013



La DGA assure, principalement sur le site de Bruz, toutes les activités permettant de garantir aux armées qu'elles disposent des solutions leur permettant de maîtriser les risques cyber. Dans un contexte de menace très évolutive, les experts de DGA Maîtrise de l'information exercent des activités d'analyse de la menace à très forte valeur ajoutée, ils prototypent les solutions de protection et de défense au profit des forces en s'appuyant sur des méthodes agiles et s'assurent que les systèmes livrés aux forces sont au bon niveau.

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ



@dga

in

dga



dga



www.defense.gouv.fr/dga

Pour disposer d'une capacité d'expertise à la hauteur des enjeux majeurs portés par la cyberdéfense et pour faire face à l'évolution rapide des menaces, la DGA recrute, sur le site de DGA Maîtrise de l'information à Bruz, des ingénieurs de très haut niveau, spécialisés dans l'analyse et la prévention des attaques informatiques, ainsi que dans la conception de systèmes et d'outils de cybersécurité et d'armes cyber. Les ingénieurs de DGA Maîtrise de l'information travaillent le plus souvent en boucle courte avec les équipes opérationnelles en charge de conduire les opérations cyber dans les différents domaines de lutte informatique.

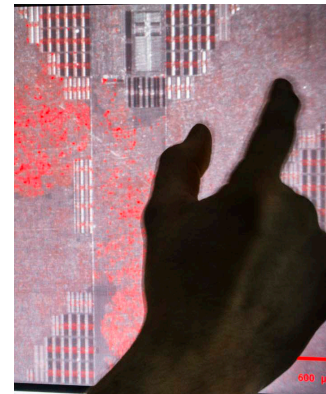
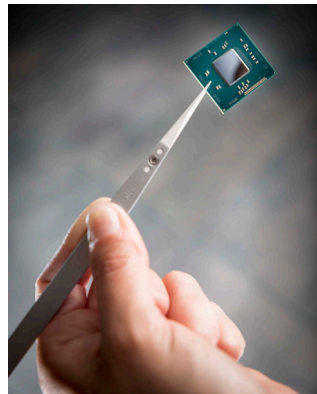
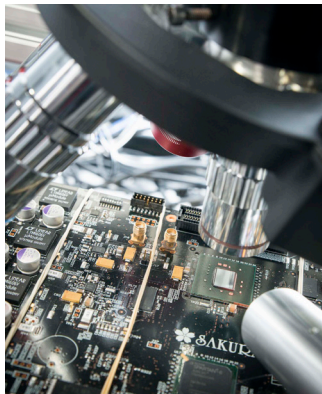
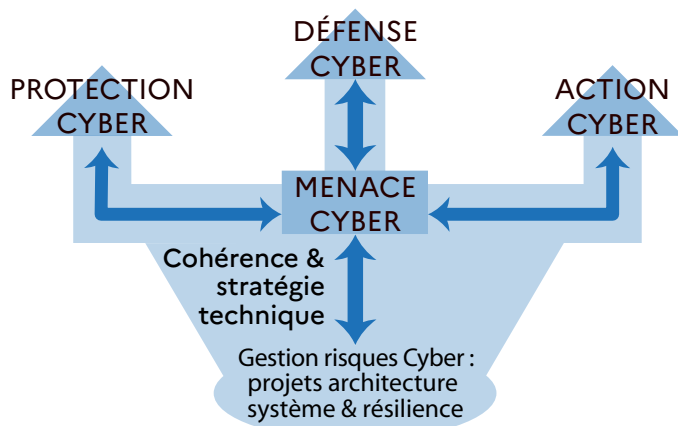
Leurs activités concernent tous les métiers de la cyberdéfense : analyses de risques et scénarii d'attaques, détection d'intrusion, analyse de malwares, architecture de sécurité, cryptographie, développement logiciel cyber, évaluations fonctionnelles et de sécurité, automatisation et aide à la décision pour la conduite des opérations de cyberdéfense. Le recours aux technologies de l'intelligence artificielle et du Big data est aussi au cœur des moyens mis en œuvre par les experts de DGA Maîtrise de l'information.

Des programmes de formation spécifiques sont mis en place afin de rendre rapidement opérationnels les nouveaux entrants.

Les équipes CYBER de DGA Maîtrise de l'information sont passées de 250 personnes en 2014 à plus de 500 personnes en 2021 avec pour objectif d'embaucher encore 400 experts et architectes d'ici 2025.

La montée en puissance de la DGA en matière de cyberdéfense se traduit également, en lien avec l'Agence d'Innovation de Défense, par le renforcement de la recherche amont et un soutien accru aux PME, start-up et aux laboratoires de recherche qui interviennent dans ce domaine.

Plus largement, que ce soit au plan régional (Bretagne) ou national, au travers du Pôle d'Excellence Cyber et de la Cyberd3fense Factory, la DGA participe activement à l'animation d'une filière d'excellence cyber tant sur le plan de la formation et de la recherche que sur celui du développement des entreprises françaises innovantes



// CONTACT
 DGA MAÎTRISE DE L'INFORMATION
 BP7 35998 RENNES CEDEX 9
 dga-mi@intradef.gouv.fr

